3.6

Avis d'audiences

#### 3.6 AVIS D'AUDIENCES

#### RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Émilie Bonin courtier en assurance de dommages des particuliers (4B) Certificat n° 188140	Plainte n° 2017-07-01(C)	M° Patrick de Niverville, président M. Marc-Henri Germain, C.d'A.A., A.V.A., membre M <sup>me</sup> Marie-Eve Racine, membre	6 novembre 2017 9h30	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	2 chefs pour avoir fait défaut d'identifier adéquatement les besoins de deux assurés (articles 16, 27 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, c. D-9.2), et articles 37(1) et 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages (RLRQ, c. D-9.2, r.5); 2 chefs pour avoir fait défaut de préciser la nature de la garantie offerte (articles 16 et 28 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, c. D-9.2) et articles 37(1) et 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages (RLRQ, c. D-9.2, r.5)) 2 chefs pour avoir fait preuve de négligence dans sa tenue de dossier (articles 16 et 85 à 88 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, c. D-9.2), articles 9 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages (RLRQ, c. D-9.2, r.5) et articles 12 et 21 du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome (RLRQ, c. D-9.2,	Audition sur culpabilité

#### RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2017

NOLLO DEO AC	DILITOLO DE LA	OHAMBINE DE L'A	SOUTH AND D	DRANCE DE DOMMAGES (CHAD) NOVEMBRE 2017		
Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					r.2));  2 chefs pour avoir modifié le nom du créancier hypothécaire déjà inscrit sur deux contrats d'assurances pour le remplacer par un créancier hypothécaire fictif et erroné (articles 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers (RLRQ, c. D-9.2) et articles 9 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages (RLRQ, c. D-9.2, r.5));	
					1 chef pour avoir omis l'avenant chantier à un contrat d'assurance habitation alors qu'elle savait ou aurait dû savoir que la résidence concernée ferait l'objet de rénovations et qu'elle serait inhabitée au cours de la durée de ceux-ci (articles 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> (RLRQ, c. D 9.2), et articles 26, 37(1) et 37(6) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i> (RLRQ, c. D-9.2, r.5)	
Sophie Girard, agent en assurance de dommages des particuliers (3B) Certificat n° 150357	Plainte n° 2017-06-01(A)	M° Patrick de Niverville, président M <sup>me</sup> Sultana Chichester, membre M <sup>me</sup> Céline	20 et 21 novembre 2017 9h30	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	2 chefs pour avoir fait défaut d'agir avec compétence, professionnalisme et d'agir en conseiller consciencieux (article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et articles 2 et 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages).	Audition sur culpabilité

### RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		Lachance, membre				
Michèle Tellier, agent en assurance de dommages des particuliers (3B) Certificat n° 132080	Plainte n° 2017-06-02(A)	Me Patrick de Niverville, président Me Sultana Chichester, membre Me Céline Lachance, membre	20 et 21 novembre 2017 9h30	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	1 chef pour avoir fait défaut d'agir avec compétence et professionnalisme et d'agir en conseiller consciencieux (article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et articles 2 et 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages).	Audition sur culpabilité

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
RICHARD TAILLON 131833	CD00-1242	M <sup>e</sup> Marco Gaggino, Président M. Benoit Bergeron, A.V.A., Pl. Fin. M. Alain Legault	6 novembre 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12° étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme  Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité
MOHTAZ BILLAH ALILAT 183639	CD00-1138 CD00-1208	M <sup>e</sup> Janine Kean, Présidente M. Sylvain	13 novembre 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College,	CD00-1138 Informations incomplètes, non objectives ou inexactes (explications,	Culpabilité

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		Jutras, A.V.C., Pl. Fin. M. Serge Lafrenière, Pl. Fin.		12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	déclarations, représentations ou renseignements)  Non convenance  Absence de profil d'investisseur ou profil d'investisseur non conforme  Falsification ou contrefaçon de documents  CD00-1208  Falsification ou contrefaçon de signature	
BERNARD DE ZWIREK 109172	CD00-1231	M <sup>e</sup> Claude Mageau, Président M. Éric Bolduc M. Frédérick Scheidler	15 novembre 2017 à 9h30  16 novembre 2017 à 9h30  17 novembre 2017 à 9h30  20 novembre 2017 à 9h30  21 novembre 2017 à 9h30  22 novembre 2017 à 9h30  23 novembre 2017 à 9h30	administratif du travail (CLP) 2800, boul. Saint- Martin Ouest, Laval (Québec) H7T 2S9	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité Conflits d'intérêts Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme Divulgation des renseignements personnels et confidentiels Rabais de prime Fournir de faux renseignements à l'assureur Avoir fait signer un document en blanc Défaut de rendre compte du mandat	Culpabilité

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
			24 novembre 2017 à 9h30			
OUSMANE NIANG 193185	CD00-1253	M <sup>e</sup> Gilles Peltier, Président	16 novembre 2017 à 9h30 17 novembre 2017 à 9h30	Tribunal administratif du Québec 500, boul. René- Lévesque Ouest, 22 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté	Culpabilité
ANNE VOYER- SIROIS 194261	CD00-1248	M° Sylvain Généreux, Président M. André Noreau M. Gilles Pellerin, Pl. Fin.	21 novembre 2017 à 9h30	Tribunal administratif du travail 2, rue Saint- Germain Est, Rimouski (Québec) G5L 8T7	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité
MURAD Y HANNOUSH 174335	CD00-1262	M <sup>e</sup> George R. Hendy, Président M. Jean-Michel Bergot	21 novembre 2017 à 9h30 22 novembre 2017 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CLP) 500, boul. René- Lévesque Ouest, 18° étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7		Culpabilité
SARA EL GHIATI 210436	CD00-1268	M <sup>e</sup> Gilles Peltier, Président M. Alain Legault	23 novembre 2017 à 9h30	Tribunal administratif du travail (CLP) 500, boul. René- Lévesque Ouest,	Falsification ou contrefaçon de signature	Culpabilité et sanctions

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition		
				18 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Z 1W7				
PARNELL- ADLER JACOB 152954	CD00-1227	M <sup>e</sup> Janine Kean, Présidente M <sup>me</sup> Suzanne Côté, Pl. Fin.	27 novembre 2017 à 9h30	sécurité financière 2000, avenue McGill College,	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Sanctions		
		M. Armand Éthier, A.V.C.		12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Proposition fausse, trompeuse ou mensongère			
		241101,71.11.01			Entrave au travail des organismes d'autoréglementation			
					Fournir de faux renseignements à l'assureur			
JOSÉE LEBEL 189278	CD00-1265	Généreux,	28 novembre 2017 à 9h30	775, avenue Honoré-Mercier, e Québec (Québec)	Avoir causé un découvert ou risque de découvert	Culpabilité		
		Président M. Adélard	29 novembre 2017 à 9h30		Préavis de remplacement non remis au preneur dans les délais			
		Berger, A.V.C., Pl. Fin. M. Denis Petit, A.V.A.						
				Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence				
						Divulgation des renseignements personnels et confidentiels		
MICHEL BERNARD	CD00-1213	M <sup>e</sup> Janine Kean, Présidente	30 novembre 2017 à 9h30	Chambre de la sécurité financière	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté,	Sanctions		
102705		M. Stéphane Côté, A.V.C.		2000, avenue McGill College,	compétence, professionnalisme, bonne foi et équité			
			M. Shirtaz	M. Shirtaz		12 <sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	Entrave au travail des organismes	

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE	(CSF	NOVEMBRE 2017
NOLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SECORTE I INANCIERE	(00)	/ NOVENDINE 2017

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.			d'autoréglementation	